



Détails et règlements du concours:

- Concours de panache offert à tous les chasseurs d'originaux et de chevreuils du Québec pour leur récolte 2023 **mais aussi à tous les chasseurs, pêcheurs et amateurs de plein air.**
- **Tous les détenteurs d'un billet sont éligibles pour courir la chance de gagner un des prix de participation du concours.**
- Plus de 40 000\$ en prix de participation jusqu'à maintenant.
- Achat des billets et inscription des participants entre le 15 février et le 30 août 2023 c'est-à-dire avant l'ouverture de la chasse à l'original pour ceux et celles qui participent au volet «panache» du concours et jusqu'au 30 novembre pour ceux et celles qui participent simplement au volet «prix de participation».
- Les billets sont en vente sur le site LEPOINTDEVENTE.COM
- Prix du billet: 35\$
- À partir du 31 août 2023, le prix des billets passe de 25\$ à 35\$ et l'achat doit être fait selon la réglementation d'achat des permis par zone de chasse pour avoir la possibilité d'enregistrer votre panache de la récolte 2023 (original et/ou chevreuil).
- Partenariat avec la revue Sentier Chasse-Pêche. À l'achat d'un billet du concours Flash ton Panache, chaque participant reçoit un abonnement numérique d'un an à la revue Sentier Chasse-Pêche.
- Grand prix pour le plus gros panache d'original de la saison 2023 d'une valeur de 5000\$ (mesure de Trophée Québec).
- Grand prix pour le plus gros panache de chevreuil de la saison 2023 d'une valeur de 2000\$ (mesure de Trophée Québec).
- Les chasseurs devront envoyer par courriel au concourspanache@outlook.com une photo pour devenir finaliste au concours du volet «panache» et pour permettre aux organisateurs de faire la présélection des plus gros panaches en vue de la soirée finale.
- La photo envoyée par courriel doit inclure: le chasseur, la bête et son panache avec le ruban à mesurer ainsi que le permis de chasse visible.
- La date limite pour envoyer les photo de panache d'original et de chevreuil est le 15 décembre 2023 à 20h00.
- Les finalistes seront contactés après le 15 décembre 2023.
- Une première vague de tirage aura lieu le 15 mai lors d'un direct sur le groupe Facebook Famille de bois. Le nom des gagnants sera publié sur le groupe Famille de bois, sur la page Flash ton panache et sur le site Internet après le tirage.
- Le reste du tirage des prix sera fait lors de la soirée des finalistes en février 2024 (date à déterminer). Il n'est pas obligatoire d'être présent à la soirée pour gagner un des prix de participation. Les noms des gagnants seront publiés sur le groupe Famille de bois, sur la page Flash ton panache et sur le site Internet après le tirage.
- Les mesures des panaches seront faites par des mesureurs officiels de Trophée Québec.
- <https://www.tropheequbec.com/>
- À partir du 31 août, le prix des billets passe à 35\$ et l'achat doit être fait selon la réglementation d'achat des permis par zone de chasse



Détails et règlements du concours (suite):

- Une soirée aura lieu le 3 février 2024 au Pub Le Pêche-Mêle de Gatineau pour la remise des prix pour les finalistes du concours. Celle-ci sera sous forme d'une soirée chasse et pêche que l'on connaît avec films, animation et nombreux prix de présence. L'admission à cette soirée n'est pas incluse avec le billet du concours.
- L'entrée est offerte aux finalistes qui se présentent à la soirée de même qu'une nuit à l'hôtel pour la nuit du samedi soir.
- Les finalistes présents à la soirée de février doivent venir avec leur panache.
- Les finalistes invités par les organisateurs à la soirée doivent obligatoirement être présents à la soirée finale pour être éligible au grand prix.
- Lors de la soirée, Jimmy Lachapelle (guide de chasse et de pêche et propriétaire de la nouvelle pourvoirie L'aventure du Pro) viendra présenter son film de chasse exclusif et parler de chasse à l'original.
- Prix du billet d'entrée pour la soirée: 30\$.

Limitation de responsabilité:

- Les prix devront être acceptés tels qu'ils sont décrits et ne pourront en aucun cas être en totalité ou en partie substitués à un autre prix ou être échangés contre de l'argent.
- Utilisation et acceptation du prix: en participant à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix n'engage que sa responsabilité propre et dégage toute personne et/ou toutes entités juridiques de toute responsabilité quant au dommage et/ou préjudice qu'il ou qu'elle pourrait subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation de ce prix.
- Flash ton panache et Famille de bois se dégagent de toute responsabilité liée à la livraison des prix.
- Les participants ont la responsabilité de fournir les bons renseignements concernant leurs coordonnées et adresse courriel lors de l'achat de leur billet.
- Famille de bois et Flash ton panache se donne le droit de modifier légèrement les détails et règlements du concours dans le but de rendre le tout plus clair pour les participants ou afin d'en améliorer le fonctionnement.

